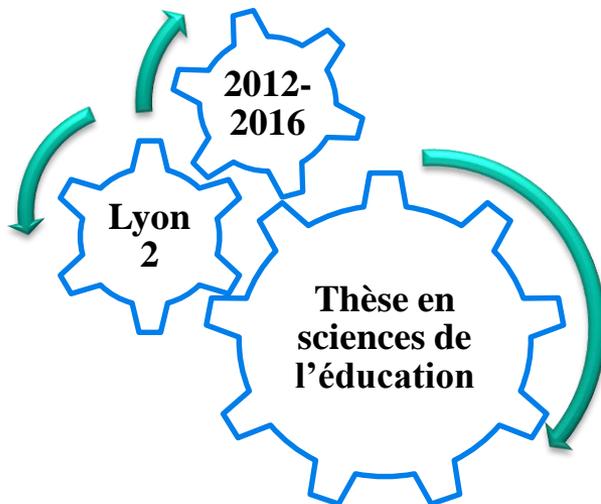


# Les jeunes « invisibles »

*De l'émergence d'un problème à l'élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes*

*Matériaux pour penser et analyser les caractéristiques  
et les difficultés des publics jeunes  
– ni en emploi, ni en formation, ni en accompagnement –  
et proposer des solutions*



Thèse soutenue le 23 mai 2016 par Claire Bernot-Caboche devant un jury composé de :  
**Denis Adam**, Maître de conférences associé à l'Université de la Sorbonne (Paris 13)  
**Véronique Bordes**, Maître de conférences HDR à l'Université Jean Jaurès (Toulouse 2)  
**Jean-Paul Delahaye**, Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale  
**François Dubet**, Professeur des Universités émérite à l'Université Victor Segalen (Bordeaux 2)  
**Philippe Meirieu**, Professeur des Universités émérite à l'Université Lumière (Lyon 2),  
Directeur de thèse  
**Jean Claude Régnier**, Professeur des Universités à l'Université Lumière (Lyon 2)

# Les jeunes « invisibles » - genèse et plan

## La genèse de la thèse :

- Faire suite à nos travaux de master 2 « De l'orientation à la mise à l'emploi des jeunes, comment éviter les ruptures sociales »
- Besoin de prendre du recul en passant par la science pour modéliser notre action sur le terrain et notre pensée politique, et pouvoir être force de proposition en répondant à la question : **quelle société voulons-nous léguer aux jeunes d'aujourd'hui, adultes de demain ?**

## Plan de la thèse :

Introduction : Un contexte politique et social

1. Des jeunes « invisibles » : Des jeunes sans droit
2. Les jeunes « invisibles » en chiffres : Un héritage
3. Des empilements de dispositifs : Quelle cohérence ?
4. Penser l'urgence : Construire le futur

Conclusion : L'impératif d'expliquer et d'agir

# Introduction - Les jeunes « invisibles » : une urgence sociale et un défi sociétal

## Un état d'esprit en 2012

- Entreprendre une thèse d'utilité sociale, en relation avec nos engagements
- Faire de la jeunesse, une priorité en partant de leur parole

## La nécessité de comprendre, mesurer et analyser le phénomène

- Aborder la problématique de la jeunesse dans sa globalité pour sortir de la vision parcellaire et, de fait, non objective

## Une méthodologie multiple

- à l'image de la complexité du phénomène de l'invisibilité, adaptée à chacune des quatre parties de notre recherche

## Deux problèmes majeurs subis par les jeunes « invisibles »

- **Stopper le « flux »** des décrocheurs de l'éducation initiale (générale, technologique ou professionnelle), demande de la prévention du décrochage et de la réussite éducative
- **Gérer le « stock »** des « invisibles » et des jeunes précaires en risque de le devenir, demande d'aller chercher les jeunes sur les territoires, de les remobiliser dans une dynamique de projet pour de la formation, de l'emploi ou un encore Service civique...

# 1. Des jeunes « invisibles » - Des jeunes sans droit

## Des questions

- Qui sont les jeunes « invisibles » ?
- Quelles sont leurs problématiques ?

## Des hypothèses de recherche

- Les jeunes « invisibles » rencontrent des problématiques multiples

## Une méthode qualitative

- Des entretiens avec des jeunes, des parents, des acteurs
- Des analyses d'enquêtes Génération
- Des descriptions et définitions précises du phénomène

## Des résultats

## Quelques définitions pour bien comprendre le phénomène de l'invisibilité

- **Les « invisibles »** : les jeunes 15-29 ans sans statut – ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement –
- **Les NEET** : les jeunes 15-29 ans – ni en éducation, ni en formation et ni en emploi –
- **La précarité** : absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux

# 1. Des jeunes « invisibles » - Des jeunes sans droit (suite)

**La construction de l'invisibilité** : le concept d'invisibilité a émergé

- depuis une dizaine d'années **en France** : « La France invisible » Beaud (2006)
- depuis une vingtaine d'années **en Europe** : le « *Statut Zero* » en Angleterre (Instance et al., 1994)
- depuis une trentaine d'années **dans le monde** : les « Freeters » au Japon (1982)

**Des entretiens avec des jeunes, des familles et des acteurs**

- Des parcours multiples, difficiles et complexes
- Des solutions illisibles et inaccessibles
- Des acteurs non articulés en réseau global à qui il faut répéter pour la nième fois ses difficultés d'insertion, humiliant un peu plus à chaque fois le jeune en exclusion

**Des enquêtes « Génération »** pour comprendre la jeunesse d'aujourd'hui

- **Enquête Génération (PISA)** – Education nationale : difficultés d'insertion quel que soit le niveau scolaire, avec tout de même plus de difficultés pour les bas niveaux de qualification
- **Enquête Génération quoi ?** – médiatisée : des aspirations nouvelles pour les jeunes, habitués à la mobilité forcée et au retour chez les parents entre 25 et 30 ans
- **Enquête Génération Y** – entreprise : des envies de travailler de manière non contraignante, avec la capacité de zapper d'une entreprise à l'autre lorsqu'ils se sentent mal ou incompris

# 1. Des jeunes « invisibles » - Des jeunes sans droit (suite) Les jeunes « invisibles » selon eux (entretiens)

- **Si nous nous attachons à l'intime**, nous pourrions définir un jeune « invisible » comme :  
*Un **jeune inutile** qui n'entre pas dans un moule, transparent, pas vu par les autres, qu'on ne peut pas voir, qu'on ne voit pas, qu'on ne considère pas, qui n'existe pas, discret, marginal, dont on ne se soucie pas de l'avis, que l'on n'écoute pas, seul, à l'abandon, **pas accompagné**, en retrait, qu'on laisse de côté ; c'est être à l'écart, **c'est survivre**, comme si on n'existait pas, **c'est trop de causes**, **c'est être sans accès aux droits ou ne plus avoir de vie**. Une jeune fille ne sait pas ce qu'est un « invisible », peut-être elle ? **« Je ne suis rien » « ils se mettent en mode protection avec plusieurs formes d'expression », la souffrance étant toujours prégnante***
- La définition du jeune « invisible » **vu du côté de la société** serait :  
*Un jeune qui n'est pas remarqué par la société ou l'administration, qui est inutile, **rejeté**, pas aidé, qui manque d'informations, sorti du système scolaire sans diplôme, exclu de la société, qui a du mal à s'intégrer et **subit l'indifférence totale de la société**, des personnes et des acteurs, marginalisé et/ou en marge de la société ; la société ne considère pas assez les jeunes et les étudiants, les rejette, elle a **une image de la jeunesse assez négative : paresseux, sans envie d'évoluer, comme des « parias »**.*
- La définition du jeune « invisible » si nous **nous plaçons du côté de l'emploi** serait la suivante :  
*Un jeune, invisible pour le monde du travail mais pas pour la société, sans activité ni emploi, pas intégré dans la vie active, qui s'y prend mal pour être repéré par les entreprises ; **les employeurs ne le voient pas, ils font preuve de beaucoup de contradictions** : sans diplôme, pas d'insertion et trop qualifiée, vrai problème pour trouver un travail ou alors en CDD précaire ; **tentative 1) d'explication** : difficulté pour trouver un emploi face au chômage massif, **2) de dénonciation** : le cumul étude/emploi est voué à l'échec et est injuste, et **3) de propositions** : il faut savoir se présenter, s'informer sur les possibilités, sur les entreprises, s'ouvrir à tout, et il faudrait un système APB (Belgique) d'admission pour les stages car c'est le pays du piston.*

# 2. Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage

## Des questions

- Combien sont les « invisibles » ?
- Où habitent-ils ?
- De quel milieu sont-ils issus ?

## Des hypothèses de recherche

- Ils ne sont plus issus des seules ZUS
- Ils dépassent l'âge légal de la jeunesse fixé à 25 ans révolus

## Une méthode quantitative pour répondre à un véritable défi

- La création de nouvelles statistiques mettant en lumière la géométrie variable de l'invisibilité, en utilisant la méthode de l'entonnoir et en partant de l'EEC
  - Population totale des 15-29 ans
  - « Visibles » : en éducation, formation ou emploi
  - « Invisibles » degré 1 : en emploi précaire
  - « Invisibles » degré 2 : en accompagnement long
  - « Invisibles » degré 3 : en accompagnement court (immesurable en l'état)
  - « Invisibles » degré 4 : sans aucun statut
- La réalisation d'analyses croisées pour affiner la sociologie des jeunes « invisibles »
  - Les « invisibles » face à l'accès au logement
  - Les « invisibles » face au territoire, ZUS, non-ZUS
  - Les « invisibles » face à la PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle) des parents
- Des analyses comparatives entre territoires et cinq pays de l'Europe

## Des résultats

- ✓ Recensement de la population (INSEE)

## Population des jeunes de 15-29 ans

## Jeunes en formation

- ✓ DGESCO
  - ❖ formation professionnelle
  - ❖ formation professionnelle CFA
  - ❖ formation générale et technique initiale
  - ❖ formation supérieure à l'université
  - ❖ formation supérieure en école privée ou publique

- ✓ Ministère de l'éducation nationale
- ✓ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- ✓ Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

- ✓ Enquête emploi continue (INSEE)

## Jeunes en emploi stable

- ❖ emploi en CDI tps plein et partiel volontaire
- ❖ entrepreneurs
- ❖ *contrat de génération* ou *en emploi d'avenir en CDI*

- ✓ Ministère du travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

- ✓ Fichier Fileas Benetrim
- ✓ DAP-PMJ5
- ✓ SAE, PMSI

## Jeunes en situation particulières

- ❖ prison (peine de plus d'un an)
- ❖ enfermés en suivi psychiatrique et hôpital de jour

- ✓ Ministère de la Justice
- ✓ Ministère des Affaires sociales et de la Santé

## En emploi précaire

- ❖ CDD, intérim et CUI Temps partiel subi
- ❖ Volontariat / Service civique

1

- ✓ Ministère du travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

## En accompagnement long

- ✓ Enquête emploi continue (INSEE)

- ❖ inscrits au chômage avec ou sans indemnité
- ❖ touchant le RSA
- ❖ filles mères élevant seules leur enfants sans emploi, sans formation touchant une allocation
- ❖ formation seconde chance micro lycée, EC2, EPIDE
- ❖ inscrit en Mission locale en CIVIS
- ❖ *engagés dans le programme « Garantie Jeune »*
- ❖ *parcours sécurisés*

2

- ✓ Ministère des Affaires sociales et de la Santé
- ✓ Ministère du travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
  - Pôle Emploi
- ✓ Ministère de l'éducation nationale
  - Mission générale d'insertion

- ✓ STMT, Pôle emploi-Dares
- ✓ Système Interministériel d'échanges d'Informations – SIEI
- ✓ DGSCO
- ✓ Parcours 3

## En accompagnement court

- ❖ suivis par le CIDJ
- ❖ suivis par le SPO
- ❖ suivis en Prévention spécialisée

3

## Invisibles

- ❖ au foyer
- ❖ rien

4

## 2. Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage (suite)

**Des degrés d'invisibilité concernant les 15-29 ans** en 2012 en France métropolitaine en utilisant l'Enquête emploi continu (EEC) de l'INSEE plus homogène que les sources diverses (BDD), les chiffres du résumés sont issus de l'EEC (calculs de l'auteure)

« **Visibles** » : jeunes en éducation, formation ou emploi...  
**8 184 957** jeunes, soit **73,58 %**

« **Invisibles** » de degré 1 : jeunes en emploi précaire  
**1 241 321** jeunes, soit **11,16 %**

« **Invisibles** » de degré 2 : jeunes en accompagnement long  
**1 236 819** jeunes, soit **11,12 %**

« **Invisibles** » de degré 3 : jeunes en accompagnement court chiffres indisponibles

**Des tranches d'âge : « invisibles » de degré 4 (2012)**

15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
<b>62 444</b>	<b>130 754</b>	<b>267 074</b>

« **Invisibles** » de degré 4 : jeunes sans statut  
**460 272** jeunes, soit **4,14 %**  
(fourchette basse : EEC)  
**1 071 010** jeunes, soit **9 %**  
(fourchette haute : divers BDD)

### **En résumé : des chiffres qui parlent d'eux-mêmes**

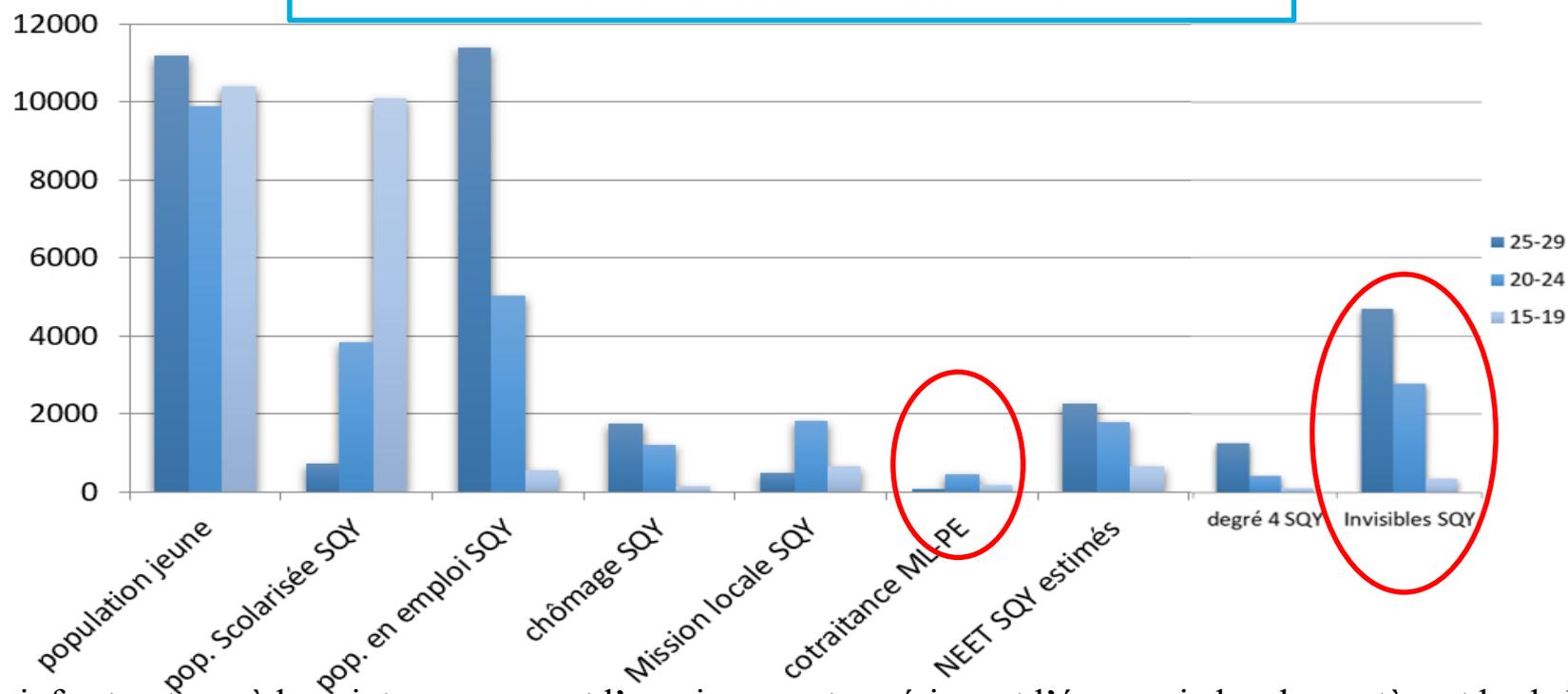
- **3/10** jeunes sont en situation précaire
- **1/5** jeune actif est au chômage
- **1/20** jeune est « invisible » sans statut, de degré 4 dont : **9/10** habitent hors ZUS  
**2/5** sont issus de milieux plutôt favorisés  
**1/10** jeune habite chez ses parent à 30 ans

Soit **un total de jeunes** en invisibilité ou en risque de l'être  
**2 938 421** (fourchette basse)  
**3 828 482** (fourchette haute, divers BDD)

## 2. Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage (suite)

### Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en agglomération

4,14% « Invisibles » de degré 4 en France  
Contre 7,98% en IdF et 5,70% en agglomération, données  
issues de l'INSEE et de nos calculs



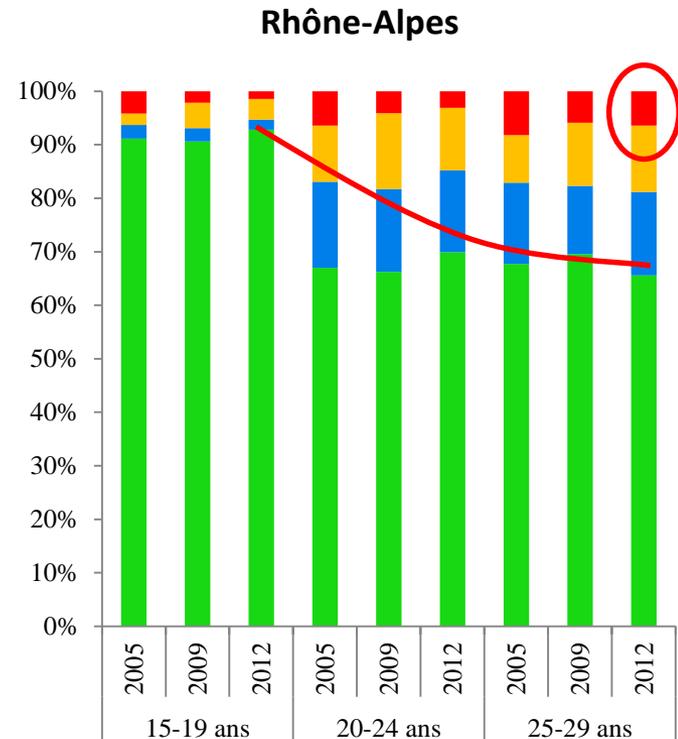
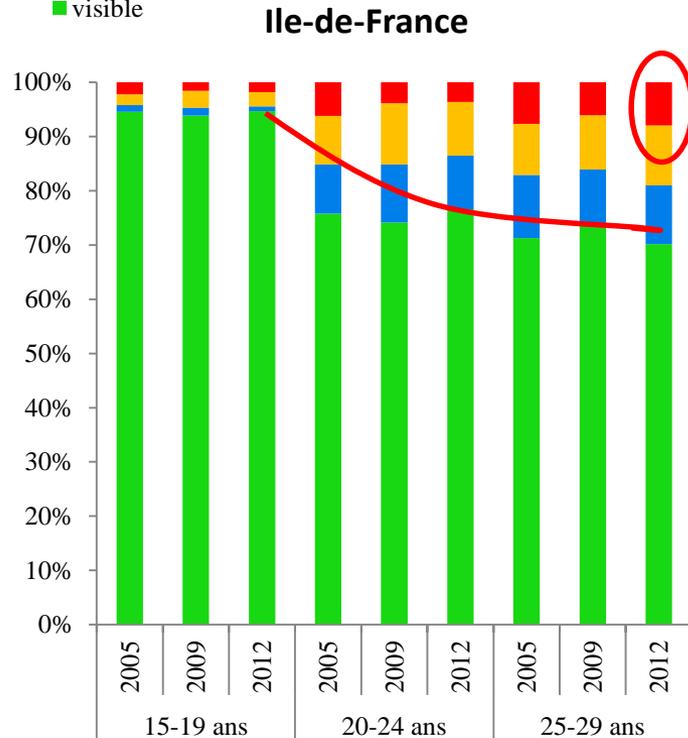
Des infrastructures à la pointe, concernant l'enseignement supérieur et l'économie locale, protègent les habitants de cette agglomération, cependant **les Missions locales ne sont pas adaptées au 25-29 ans et, d'une manière générale, l'offre n'est pas à la mesure de l'ampleur du problème de l'invisibilité**, notre schéma le montre

# 2. Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage (suite)

## Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en région

- degré 4 - invisibilité absolue
- degré 2 - suivis longs
- degré 1 - emplois précaires
- visible

**4,14%** « Invisibles » de degré 4 en France  
 Contre **7,98%** en IdF et **6,44%** en RA



**Les régions** sont différentes quant à leurs publics et leurs politiques publiques de jeunesse conditionnant leur offre territoriale, avec pour conséquence **une forte disparité du nombre de jeunes « invisibles »** (données issues de nos calculs)

# 3. Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ? (suite)

## Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en Europe

En 2012

14 millions de jeunes NEET en Europe

1,9 million en France

Tableau

Part des NEET (15-29 ans) en Europe (2004-2008-2012)

et part des chômeurs NEET en 2012 (%) par tranche d'âge et année

GEO/TIME	Personnes non occupées de 15 à 19 ans			Part des chômeurs NEET	Personnes non occupées de 20 à 24 ans			Part des chômeurs NEET	Personnes non occupées de 25 à 29 ans			Part des chômeurs NEET	Personnes non occupées de 15 à 29 ans			Part des chômeurs NEET
	2004	2008	2012	juil-12												
Union européenne à 28	7,4	6,5	6,9	44,9	18,0	15,0	18,7	52,8	19,7	17,0	20,6	45,0	15,2	13,1	15,8	48,1
Danemark	2,9	2,5	3,8	36,8	7,5	6,2	9,5	41,4	8,6	6,5	11,6	43,8	6,4	5,0	8,2	42,1
Allemagne	3,4	3,8	3,0	42,4	16,8	12,9	10,6	41,8	18,9	15,8	13,2	38,0	12,9	11,0	9,3	40,2
France	5,1	5,2	6,3	54,1	16,1	15,3	17,9	61,9	17,8	16,7	20,2	53,1	12,9	12,4	15,0	57,2
Italie	11,6	11,4	11,9	29,1	21,2	21,6	29,5	38,7	23,7	23,8	28,9	32,0	19,5	19,3	23,9	33,9
Portugal	9,5	7,1	7,3	54,4	12,5	13,1	20,4	69,4	13,2	14,6	18,8	67,7	11,9	11,9	15,9	66,4

**Le problème majeur des NEET français est le chômage massif**, mais attention aux interprétations rapides, dues en partie aux différentes cultures inhérentes à chaque pays. Les jeunes 20-24 ans et 25-29 ans d'Italie et du Portugal rencontrent des problématiques identiques contrairement aux autres pays dont les 20-24 ans sont mieux protégés que les 25-29 ans (tableau réalisé à partir des données Eurostat)

# 3. Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ?

## **Des questions**

- Quelles sont les structures et outils à disposition des jeunes,
- Sont-ils bien dimensionnés ?
- Maillent-ils correctement le territoire ?

## **Des hypothèses de recherche**

- L'agglomération est la bonne échelle pour déployer une politique publique de jeunesse
- La France possède une ingénierie sociale à la pointe contrairement à d'autres pays d'Europe

## **Une méthode qualitative et quantitative**

- **Un focus sur une agglomération** : Saint-Quentin-en-Yvelines, 145 000 habitants, 7 communes
  - Un inventaire exhaustif des dispositifs et des structures travaillant avec la jeunesse sur le territoire d'une agglomération
  - Une typologie pour critériser les résultats au prisme d'un nouvel outil de diagnostic créé pour classer les éléments de notre inventaire
- **Un comparatif européen** : Allemagne, Danemark, France, Portugal, Italie et l'Europe
  - Des indicateurs au prisme de notre outil de diagnostic
  - Des entretiens pour vérifier nos résultats
  - Une politique publique de jeunesse européenne
- **Un « Agenda social de la jeunesse »** : outil de diagnostic global

## **Des résultats**

# 3. Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ? (suite)

## Des solutions adaptées pour résoudre deux problèmes majeurs

Des expériences de terrain devenues des outils composant le puzzle des politiques publiques de jeunesse, les principales sont :

Des mesures pour arrêter le « flux », relevant plus de l'éducation initiale	Des mesures et des structures pour gérer le « stock », relevant plus des partenaires
L'accompagnement	La prévention spécialisée
La lutte contre le décrochage scolaire	Les Missions locales
Les réseaux d'éducation prioritaire	Le Service public régional de l'orientation
L'alternance	La formation professionnelle tout au long de la vie
La seconde chance...	La VAE...
L'orientation	Le CPF et le futur CPA
	Les emplois aidés longue durée
	La POE
	La Garantie jeunes...
Les dispositifs de prévention et de rattrapage de la Région Rhône-Alpes	

# 3. Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ? (suite)

**La France se situe au niveau moyen de l'Europe** concernant une grande partie des indicateurs mais les résultats sont à analyser en tenant compte des éléments suivants :

**Au niveau de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines** (exemple)

- **Plus de 800 structures pour la jeunesse sur cette agglomération**, un maquis d'offre
- **Un déficit de structures** si l'on sort de l'éducation, concernant particulièrement l'emploi, l'orientation et la formation professionnelle (voir le schéma suivant)
- Une **illisibilité de l'offre** pour les jeunes, leurs familles et souvent les acteurs, nécessitant de penser un guichet unique (physique pour les jeunes et les acteurs, et/ou virtuel)
- On peut dire que **l'agglomération est la bonne échelle** pour déployer et coordonner une politique globale de jeunesse car les villes ne sont pas en mesure, à elles seules, d'avoir une offre répondant à tous les besoins des jeunes

**Au niveau national**

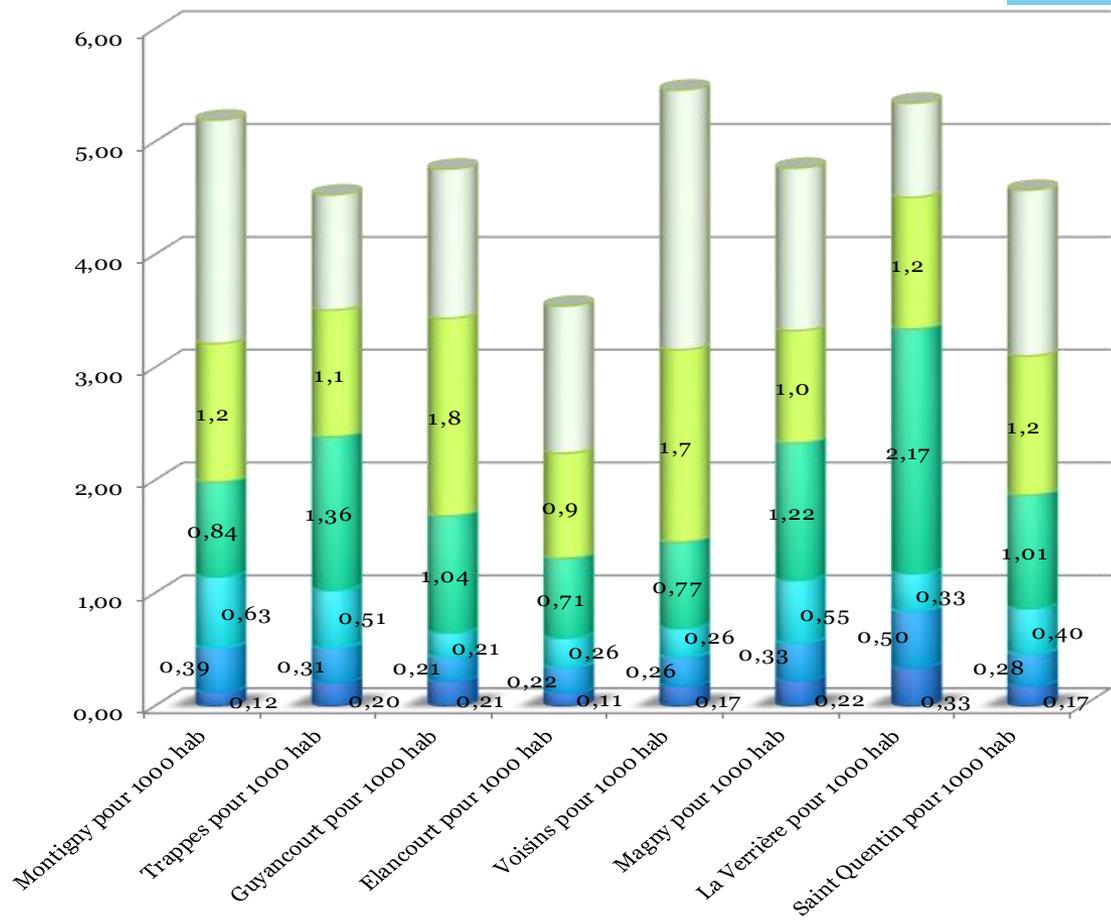
- **Un déficit de places** en structures de rattachement : 13 500 places en Micro lycée, Epide et E2c pour quelques 200 000 jeunes « invisibles » entre 15 et 24 ans
- **Aucune offre spécifique pour les 25-29 ans**

**Au niveau européen**

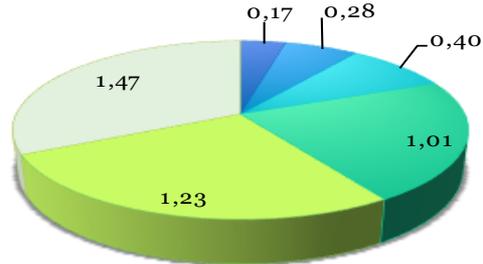
- **Une forte natalité en France**, freinant sa résorption du chômage de masse
- **Une ingénierie sociale en France à la pointe** servant d'amortisseur social
- Les **bons résultats** en matière d'emploi et de nombre de NEET **ne protègent ni de la précarisation des jeunes, ni du risque social** (de nouvelles difficultés émergent au Danemark et en Allemagne)

# 3. Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ? (suite)

Un focus sur une agglomération : Saint-Quentin-en-Yvelines, 145 000 habitants, 7 communes



**Données pour 1000 habitants à Saint-Quentin-en-Yvelines**



- Information - Orientation
- Prévention - Insertion
- Emploi
- Vie quotidienne
- Education - Formation
- Sport - Culture - Activité

Extrait de notre analyse des données recueillies sur l'agglomération de SQY en matière de structures et dispositifs jeunesse

Claire Bernot-Caboche - Les « invisibles »

# 4. Penser l'urgence - Construire le futur

## **Des questions**

- Quelle cohérence et efficacité des politiques publiques de jeunesse ?
- Le modèle politique actuel est-il à la hauteur des enjeux ?

## **Des hypothèses de recherche**

- Le paradigme politique actuel ne prend ni en compte les ruptures sociales, ni les jeunes ayant dépassé l'âge légal de la jeunesse fixé à 25 ans révolus

## **Une méthode exploratoire**

- Analyse de l'évolution des politiques publiques de jeunesse depuis 2012 au prisme du CIJ
- Modélisation du phénomène de rupture
- Proposition d'un nouveau modèle de société et d'une politique de jeunesse globale, s'intéressant à l'ensemble des problématiques des jeunes de 15 à 29 ans révolus

## **Des résultats**

# 4. Penser l'urgence - Construire le futur (suite)

## De l'information à l'action, une inflexion dans les politiques publiques de « jeunesse »

- « **Priorité jeunesse** » en 2012, des territoires et des acteurs
- Un **bilan 2015 contrasté**, entre les chantiers du CIJ réalisés, ceux en cours de mise en œuvre et ceux manquants d'après nos résultats

## D'une vision politique à sa concrétisation

- Une **politique publique globale de jeunesse** s'impose
  - Pour sortir des politiques sectorielles pas assez efficace devant la diversification des publics touchés par l'invisibilité
  - Prolonger l'âge légal de la jeunesse jusqu'à 29 ans révolus pour sortir de l'abandon de cette catégorie de jeunes
- Un **guichet unique** est nécessaire dans chaque agglomération
  - Pour palier au maquis de l'offre et à son illisibilité
  - Pour éviter les déserts, les recouvrements et la mise en concurrence des nombreuses structures
- De la nécessité d'une **méthode** :
  - Partir d'un **diagnostic partagé et global**
  - **Organiser les partenariats** pour mieux gérer les transmissions de dossiers
  - **Proposer une politique nationale** pour gérer la péréquation et veiller à l'égalité des territoires, inscrite dans la **politique européenne**, déclinée et coordonnée **en région** et enfin animée en **agglomération** pour mailler le territoire et organiser les partenariats

## Vers un nouveau paradigme politique

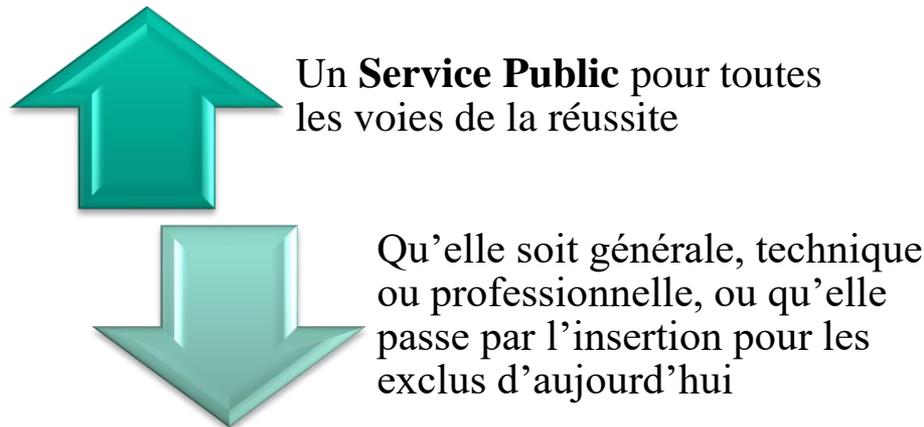
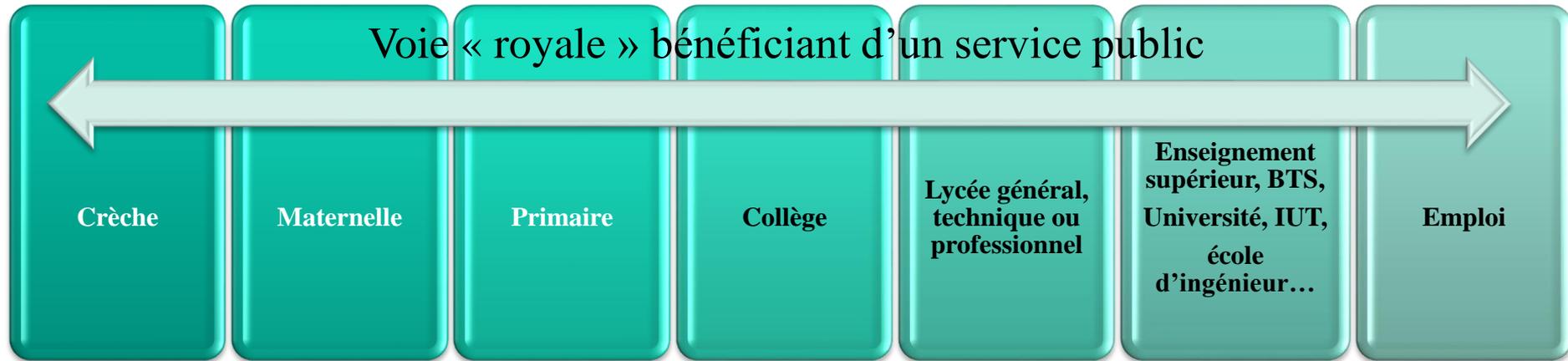
- La « **voie royale** » : parcours d'éducation, formation, emploi sans rupture, concernant 73% des jeunes
- Le « **capital jeunesse** » inscrit dans le « **capital sociétal** » vers un quadriptyque où les ruptures sociales seront admises et même valorisées : « éducation, formation, emploi, vie personnelle et citoyenne » permettant des allers-retours tout en gardant un statut et une dignité pour **sortir du coût social de la jeunesse** dénoncée par l'INJEP et qui se monterait à plus de 30 milliards d'euros

# 4. Penser l'urgence - Construire le futur (suite)

**Le phénomène de rupture dans le statut des jeunes impose de :**

- Penser les **temps libres** et les **temps citoyens**
  - Un **Service civique universel et obligatoire**, voire européen
  - Une **offre d'activités culturelles et sportives** accessibles à tous
  - Reconstruire le **lien intergénérationnel** : vers une confiance réciproque
- **Sécuriser les parcours** pour ne plus perdre de jeunes
  - La mise en place d'un **revenu universel d'insertion** pour éviter d'installer durablement l'invisibilité
  - La **sécurisation des parcours** tout au long de la vie est indispensable, vers la **création du CPA** assortie d'une carte « Vitae » d'activité délivrée dès le premier stage de 3<sup>e</sup> à 15 ans, pour attacher réellement les droits aux individus, et non au statut, et favoriser leur information sur leurs droits et leur prise d'autonomie, remise par les Missions locales pour créer un pont entre éducation et insertion et informer tous les jeunes de leur existence et de leur ouverture à tou(te)s
  - Trois conditions nécessaires pour une bonne insertion dans l'emploi au delà de la formation de base indispensable, le **permis de conduire** et la maîtrise de l'**anglais** pour favoriser la mobilité et des **nouvelles technologies** pour ne pas être éliminé des évolutions de l'emploi
- **Penser la protection** des jeunes dans la société en mutation permanente
  - **Repenser la prévention** pour sortir de l'urgence, la prévention spécialisée n'étant plus adaptée aux différents publics concernés pour aller à la rencontre de tous les « invisibles » sur le terrain
  - Protéger les jeunes mineurs jusqu'à leur majorité : vers une **école obligatoire jusqu'à 18 ans** parce qu'il n'y a pas d'emploi avant 18 ans et que la rue n'est pas un statut
  - Créer un **Service public « Prévention, Insertion – sociale et dans l'emploi – et Accompagnement** tout au long de la vie » obligeant les nombreux partenaires à se connaître et à travailler tous ensemble pour organiser notamment les passations de dossiers

# 4. Penser l'urgence - Construire le futur (suite)



Extrait d'un document préparant notre entretien avec George Pau-Langevin en charge de la Réussite éducative en 2012

# 4. Penser l'urgence - Construire le futur (suite)

## LA CARTE « VITAE » DE LA FORMATION ET DU PARCOURS PROFESSIONNEL PROPOSÉE PAR L'AUTEUR COMPORTERAIT DES INFORMATIONS SUR :

■ **La formation initiale** : renseignée par les structures de formation

1. Les périodes de formation initiale, du secondaire au supérieur (générale, technique et professionnelle, etc.)
2. Les périodes d'alternance, de stage
3. Le suivi des droits à formation initiale

■ **Les diplômes et autres** : renseigné par les rectorats, universités et autres organismes agréés

4. Les diplômes obtenus
5. Les certifications professionnelles obtenues
6. Les qualifications professionnelles
7. La VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience)

■ **L'orientation** : renseignée par le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

8. Les vœux d'orientation en formation initiale et tout au long de la vie

■ **L'insertion** : renseignée par les Missions Locales, Cap Emploi, MGI, plateforme d'accompagnement, etc.

9. Les périodes d'insertion et d'accompagnement et leur nature

■ **La citoyenneté** : renseignée par l'armée et / ou l'agence du service volontaire

10. La journée citoyenne

11. Les périodes de volontariat

■ **La formation tout au long de la vie** : renseignée par les OPCA

12. Les périodes de formations professionnelles tout au long de la vie, CIFRE, CIF, DIF, etc.
13. Le suivi des droits à formation professionnelle

■ **L'emploi** : renseigné par l'entreprise ou les organismes tels les URSSAF ou les DIRECCTE

14. Les périodes d'emploi ouvrant des droits à indemnisation

■ **Le chômage** : renseigné par Pôle emploi

15. Les périodes de chômage
16. Le suivi des droits à indemnisation

■ **L'espace personnel** : renseigné par le titulaire de la carte « vitae »

17. Les expériences à valoriser, bénévolat, engagement citoyen, etc.
18. Les centres d'intérêts
19. Le Curriculum Vitae (accessible à tous et renseigné par le titulaire de la carte avec les informations y figurant)

Extrait de notre article publié dans Le Francilien n°10 de Défi Métiers : *Les jeunes face à la rareté de l'emploi*

# Conclusion - L'urgence d'agir

## **Des conclusions et des questions**

- Une nouvelle vision des difficultés d'insertion des jeunes « invisibles » : des hypothèses confirmées et d'autres dépassées (pas 2 mais 3 millions (voire 4) de jeunes en danger)
- Une société inadaptée à sa jeunesse produisant trop d'« invisibles » de 15 à 29 ans
- Un pan de la jeunesse oublié, les 25-29 ans, quid de leur avenir ?
- Une offre foisonnante mais sous-dimensionnée, illisible et mal coordonnée
- Faut-il conscientiser la population, les élus et les acteurs, ce qui nécessiterait de penser un discours à la jeunesse pour donner aux jeunes l'envie de bâtir leur projet de vie et de participer à la construction d'une société bienveillante et plus accueillante ?
- Se doter d'un agenda à court, moyen et long terme pour pallier aux alternances politiques

## **Quelles perspectives pour nos travaux de recherche sur l'invisibilité des jeunes ?**

- Élargir à l'Europe et au monde la réflexion pour les convaincre de la nécessité d'agir de concert, travailler sur la « clause du jeune européen le plus favorisé »
- Affiner les nouvelles statistiques et faire en sorte qu'elles deviennent un outil de diagnostic national, voir européen, en faisant travailler ensemble tous les producteurs ministériels de données
- Développer l'« Agenda social de la jeunesse » comme outil de diagnostic partagé et global des territoires, qualitatif et quantitatif